

Affaire 08-070524

Budget Annexe du Lotissement de la Petite Plaine – Vote
Affectation du Résultat constaté au CA 2023 sur le Budget
2024

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 30 avril 2024 et que le nombre
de membres en exercice étant de **29**, le nombre de
présent(s) est de : **19**

Absents : 07

Procurations : 03

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Emilie NALEM



LE MAIRE,
Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SEPT MAI
2024

L'an deux mille vingt-quatre le SEPT MAI à DIX-
HUIT HEURES le Conseil Municipal de La Plaine
des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le
Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses
séances sous la Présidence de Monsieur PAYET
Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE
1ère adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2ème adjoint
– Joan DORO 4ème adjoint – Gina DALLEAU
5ème adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6ème
adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe
– Sonia ALBUFFY conseillère municipale –
Frédéric AZOR conseiller municipal – Sabrina
HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE
conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA
conseillère municipale – Mickaël PAYET
conseiller municipal – Victorien JUSTINE
conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère
municipale – Sophie ARZAL conseillère
municipale – Mélissa MOGALIA conseillère
municipale – Yannick BOYER conseiller municipal
– Sylvie LEGER conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère
municipale – Érick BOYER conseiller municipal –
Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal –
Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller
municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller
municipal – Joëlle DELATRE conseillère
municipale – Jean-Yves VACHER conseiller
municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY
3ème adjointe à Johnny PAYET – Sandra
GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude
DAMOUR – Elisabeth BAGNY conseillère
municipale

Publicité faite le 14/05/2024

Affaire 08-070524

Budget Annexe du Lotissement de la Petite Plaine – Vote Affectation du Résultat constaté au CA 2023 sur le Budget 2024

Le compte Administratif 2023 du Budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine, voté le 07 mai 2024, a constaté un résultat cumulé en section d'exploitation au 31 décembre 2023 égal à (+) 274 010,00 €.

Ce résultat ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2024.

Le Maire propose d'affecter le résultat comme décrit ci-après :

Affectation du résultat constaté au CA 2023	Montants en €
Résultat d'exploitation 2023 à affecter	274 010,00 €
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation obligatoire à la couverture du besoin d'investissement au compte 1068	
<ul style="list-style-type: none">Affectation du résultat de fonctionnement 2023 en recettes de fonctionnement sur le compte 001	274 010,00 €

Ces résultats seront repris dans le cadre d'un budget supplémentaire.

Les documents relatifs à cette affaire sont consultables auprès de la Direction Ressources

La présidence étant assurée par Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe,

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **4 contres** (Frédéric AZOR, Sophie ARZAL, Yannick BOYER et Sylvie LÉGER, le Maire ne prenant pas part au vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** les propositions d'affectation du résultat 2023 du budget annexe du lotissement La Petite Plaine,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence l' élu délégué, de signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET